RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00082
Numéro SIREN : 695 720 821
Nom ou dénomination : BFSA

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2023 sous le numéro de dépôt 7864

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

BFSA
183 Avenue de la Roubine
06154 Cannes la Bocca
0493905828

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

N° 2050-SD 2023

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : BFSA

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 183 Avenue de la Roubine 06154 Cannes la Bocca

Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* 69572082100013

Néant * ☐

Exercice N clos le, 31 12 2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (1)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 811 342	AG	1 752 876	58 465
	Fonds commercial (1)	AH	3 658 095	AI		3 658 095
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 265 534	AK		1 265 534
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	542 642	AO	88 101	454 542
	Constructions	AP	6 417 250	AQ	1 666 330	4 750 920
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 031 362	AS	1 639 095	392 267
	Autres immobilisations corporelles	AT	30 394 443	AU	23 007 070	7 387 374
	Immobilisations en cours	AV	429 491	AW		429 491
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	31 000	CV		31 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	1 366 694	BG		1 366 694
	Autres immobilisations financières *	BH	661 605	BI		661 605
	TOTAL (II)	BJ	48 609 458	BK	28 153 471	20 455 987
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	35 962 293	BU	1 286 776	34 675 517
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 144 956	BW		1 144 956
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	28 512 817	BY	536 053	27 976 764
	Autres créances (3)	BZ	10 828 803	CA		10 828 803
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	8 991 174	CG		8 991 174
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	401 920	CI		401 920
	TOTAL (III)	CJ	85 841 962	CK	1 822 830	84 019 133
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	134 451 421	1A	29 976 301	104 475 120

Renvois : (1) Dont droit au bail : 210 000 | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 43 339 | (3) Part à plus d'un an : CR 1 024 846

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 200 000)	DA	6 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	620 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	11 909 967
	Report à nouveau	DH	(7 490 692)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 579 382
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	3 388 941
	TOTAL (I)	DL	17 207 598
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	471 340
	TOTAL (III)	DR	471 340
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 684 847
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	28 766 054
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	35 091 730
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 990 518
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	105 877
	Autres dettes	EA	4 156 799
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	355
	TOTAL (IV)	EC	86 796 182
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	104 475 120

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	57 310 030
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	7 931 089

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

N° 2052-SD 2023

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	199 760 785	FB	9 833	FC	199 770 618	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 591 945	FH		FI	2 591 945	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	202 352 730	FK	9 833	FL	202 362 563	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	449 442	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 726 357	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 295	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	206 539 656	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	137 544 438	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 296 704	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	26 808 150	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 612 457	
	Salaires et traitements*					FY	20 456 576	
	Charges sociales (10)					FZ	7 436 347	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	2 411 205	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 649 660	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	260 000	
	Autres charges (12)					GE	400 433	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	199 875 970	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	6 663 686	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	796	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	34 468	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	35 264	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 239 022	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 239 022	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 203 758)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 459 929	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise BFSA — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	358 327
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 956 557
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	8 377
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 323 260
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	297 791
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 731 398
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 508 794
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 537 984
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 214 724)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	611 841
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	1 053 982
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	208 898 181
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	206 318 799
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 579 382

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	796
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 200 401
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	16 170
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 612 540
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	178 698
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
sinistre/condamnations		60 157
régularisations comptes clients		3 684
régularisations diverses	2 205	49 290
régularisations comptes fournisseurs	86 320	789 212
VNC cession immobilisation	1 731 398	1 420 917

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Extension 1

N° 2053-SD

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise BFSA

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et penalités	16 248	
sinistres/condamnations	193 019	
Doation provision PHP	1 508 794	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 104 475 119.55 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 2 579 381.98 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels, qui ont été arrêtés le 15/03/2022 par le Président.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de BFSA sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

A compter de l'exercice 2021, les durées d'amortissements de la société BFSA sont harmonisées avec le groupe Ciffreo Bona, ainsi, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 10 à 30 ans**
Constructions	**de 20 à 30 ans**
Agencement des constructions	**de 05 à 10 ans**
Matériel et outillage industriels	**de 02 à 10 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 05 à 10 ans**
Matériel de transport	**de 02 à 05 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Les amortissements pour dépréciation antérieurs au 1er janvier 2021 sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 10 à 30 ans**
Constructions	**de 20 à 50 ans**
Agencement des constructions	**de 10 à 30 ans**
Matériel et outillage industriels	**de 05 à 10 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 05 à 15 ans**
Matériel de transport	**de 04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 05 ans**
Mobilier	**de 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET TITRES DE PARTICIPATION

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les BFA octroyées par les fournisseurs.
Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Les stocks à rotation lente ainsi que les stocks obsolètes font l'objet d'une dépréciation en fonction de leur valeur recouvrable.
Les taux appliqués tiennent compte de la nature des articles.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existants à la clôture.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 08 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce
- les règlements CRC 2000-06 et 2003-07, 2002-10, 2004-06.

Une provision pour hausse des prix a été constatée sur l'exercice pour un montant de 1 880 146 €.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Intégration fiscale :

En tant que société mère, la SAS ETS CIFFREO ET BONA est seule redevable de l'impôt au titre du groupe. Chaque société rattache à ses comptes :

- Si elle est bénéficiaire, la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément
- Si elle est déficitaire, l'économie d'impôt réalisée grâce à son déficit. Cette économie d'impôt constitue pour les filles un profit non taxable enregistré en produit.

Evènements postérieurs à la clôture :
Néant

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires, dans le cadre de leur mission légale, comptabilisé en charge sur l'exercice, s'élève à 226 707 € HT.

Opérations de fusion :

Sur l'exercice, la société a fait l'objet d'une fusion simplifiée par laquelle elle a absorbée sa filiale, la SA SANI CREATION sise à Grasse. Un effet rétroactif au 1er avril 2022 a été donné à cette opération qui a dégagé un mali de fusion de 1 954 009 €.

Sur l'exercice, la société a fait l'objet d'une fusion à l'envers par laquelle elle a absorbée sa mère, la SAS FBFSA sise à Cannes. Un effet rétroactif au 1er janvier 2022 a été donné à cette opération.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Les tableaux 2054 et 2055 font apparaître les écritures d'apport sur la comptabilité.

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Apport Fusion	Augmentations des immobilisations de l'exercice	Diminutions des immobilisations de l'exercice de l'actif et reprises	Montant des immobilisations à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développemen	**TOTAL I**	0		0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	5 352 257		1 382 714		6 734 971
Terrains		614 173		158 917	230447,05	542 642
Constructions	Sur sol propre	773 500		0	773500	0
	Sur sol d'autrui	2 698 239		721 129	82421	3 336 947
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	2 262 867		1 203 890	386 455	3 080 303
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 906 816	37 982	102 552	15 989	2 031 362
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	27 995 185	538 097	2 165 200	2 165 200	27 450 239
	Matériel de transport	277 705	139 304	778 071	0	1 195 080
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 625 383	77 577	91 748	45 583	1 749 125
	Emballages récupérables et divers	0		0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	2 091 715		428 283	2 090 507	429 491
TOTAL III		40 245 583	792 960	4 566 747	5 790 102	39 815 189
TOTAL GENERAL (I + II + III)		45 597 840	792 960	5 949 461	5 790 102	46 550 160

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

BFSA Exercice clos le 31 décembre 2022

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Apport fusion	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développemen	**TOTAL I**	0		0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	1 600 903		151 973	0	1 752 876
Terrains		91 947		26 990	30836	88 101
Constructions	Sur sol propre	23 523		17801	41324	0
	Sur sol d'autrui	1 225 371		458 256	55273	1 628 354
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	76 855		12 084	50 964	37 975
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 524 205	37 982	92 897	15 989	1 639 095
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	21 126 028	425 927	1 409 000	1756384	21 204 571
	Matériel de transport	60 197	116 712	164 608	0	341 517
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 269 482	69 227	139 701	17 427	1 460 983
	Emballages récupérables et divers	0		0		0
		25 397 607	649 849	2 971 184	1 968 196	2 640 595
TOTAL GENERAL (I + II + III)		26 998 510	649 849	3 123 157	1 968 196	4 393 471

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Immobilisations

BFSA

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	5 352 257		1 382 714
TOTAL immobilisations incorporelles :	**5 352 257**		**1 382 714**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	614 173		158 917
Constructions sur sol propre	773 500		
Constructions sur sol d'autrui	2 698 239		721 129
Constructions installations générales	2 262 867		1 203 890
Installations techniques et outillage industriel	1 906 816		140 534
Installations générales, agencements et divers	27 995 185		1 620 253
Matériel de transport	277 705		917 375
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 625 383		169 325
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 091 715		428 283
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**40 245 583**		**5 359 706**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	16 000		15 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 991 091		141 072
TOTAL immobilisations financières :	**2 007 091**		**156 072**
TOTAL GÉNÉRAL	**47 604 930**		**6 898 492**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			6 734 971	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**6 734 971**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		230 447	542 642	
Constructions sur sol propre		773 500		
Constructions sur sol d'autrui		82 421	3 336 947	
Constructions installations générales		386 455	3 080 303	
Install. techn., matériel et out. industriels		15 989	2 031 362	
Inst. générales, agencements et divers		2 165 200	27 450 239	
Matériel de transport			1 195 080	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		45 583	1 749 125	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		2 090 507	429 491	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**5 790 101**	**39 815 188**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			31 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		103 863	2 028 300	
TOTAL immobilisations financières :		**103 863**	**2 059 300**	
TOTAL GÉNÉRAL		**5 893 964**	**48 609 458**	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Amortissements

BFSA

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	1 600 903	151 973		1 752 876
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 600 903**	**151 973**		**1 752 876**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	91 947	26 990	30 836	88 101
Constructions sur sol propre	23 523	17 801	41 324	
Constructions sur sol d'autrui	1 225 371	458 256	55 273	1 628 354
Constructions installations générales	76 855	12 084	50 964	37 975
Installations techn. et outillage industriel	1 524 205	130 879	15 989	1 639 095
Inst. générales, agencements et divers	21 126 028	1 834 927	1 756 384	21 204 570
Matériel de transport	60 197	281 320		341 517
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 269 482	208 928	17 427	1 460 983
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**25 397 607**	**2 971 184**	**1 968 196**	**26 400 595**
TOTAL GÉNÉRAL	**26 998 510**	**3 123 158**	**1 968 196**	**28 153 471**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Provisions Inscrites au Bilan

BFSA

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	1 880 146	1 508 794		3 388 941
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	**1 880 146**	**1 508 794**		**3 388 941**

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	163 804 561 022	260 000	163 804 349 682	471 340
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**724 826**	**260 000**	**513 486**	**471 340**

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 182 015 571 248	1 286 776 383 122	1 182 015 418 317	1 286 776 536 053
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**1 753 263**	**1 669 898**	**1 600 332**	**1 822 830**

TOTAL GÉNÉRAL	**4 358 235**	**3 438 692**	**2 113 817**	**5 683 110**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

État des Echéances des Créances et Dettes

BFSA

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 366 694	43 339	1 323 355
	661 605		661 605
TOTAL de l'actif immobilisé :	**2 028 300**	**43 339**	**1 984 961**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	1 024 846		1 024 846
Autres créances clients	27 487 971	27 487 971	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	5 492	5 492	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 567	22 567	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	478 980	478 980	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 352	10 352	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	6 192	6 192	
	10 305 219	10 305 219	
TOTAL de l'actif circulant :	**39 341 619**	**38 316 773**	**1 024 846**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	401 920	401 920	
TOTAL GÉNÉRAL	**41 771 839**	**38 762 032**	**3 009 807**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	7 931 089	7 931 089		
- à plus d' 1 an à l'origine	2 753 759	983 047	1 770 712	
Emprunts et dettes financières divers	27 715 440		27 715 440	
Fournisseurs et comptes rattachés	35 091 730	35 091 730		
Personnel et comptes rattachés	2 354 510	2 354 510		
Sécurité sociale et autres organismes	3 173 852	3 173 852		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 158 427	2 158 427		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	303 729	303 729		
Dettes sur immo. et comptes ratachés	105 877	105 877		
Groupe et associés	1 050 615	1 050 615		
Autres dettes	4 156 799	4 156 799		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	355	355		
TOTAL GÉNÉRAL	**86 796 182**	**57 310 030**	**29 486 152**	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Fonds commercial

Le montant des fonds de commerce représente 2 770 K€, dont 1 509 K€ correspondent à la valeur du fonds de commerce de Cannes constatée lors de l'apport partiel d'actif en 1981. Le solde se ventile entre les fonds de commerce de diverses agences dont 695 K€ pour celles issues du rachat de la société Technic'Eau.
Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement, mais d'un test de dépréciation annuel conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06. Le test de dépréciation doit permettre de vérifier que la valeur comptable soit au moins égale, à la valeur d'utilité (valeur d'usage) ou bien à la juste valeur (valeur vénale).
Le test de dépréciation mis en œuvre par la société BFSA n'a pas révélé la nécessité de constater une provision pour l'exercice 2022.

Le mali de fusion s'élève à 679 K€ et provient de l'absorption des filiales suivantes :

- Pavin Baudinat à Nice le 1er Janvier 2005 pour 148 K€
- Quincaillerie Silvy au Cannet le 1er Janvier 2010 pour 37 K€
- Provence Sanitaire à Aix les Milles le 1er Janvier 2012 pour 435 K€
- Technic'eau à St Rémy de Provence le 1er Janvier 2013 pour 59 K€.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Produits à Recevoir

BFSA

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	912 942
Organismes sociaux	
État	21 991
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	492 172
	9 770 876
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
	21
TOTAL	**11 198 002**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Charges à Payer

BFSA

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 246 738
Dettes fiscales et sociales	2 914 446
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 203 111
TOTAL	**6 364 295**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Charges et Produits Constatés d'Avance

BFSA

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	401 920	355
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**401 920**	**355**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

BFSA
Société par actions simplifiée
Capital : 6 200 000 €uros
Siège social : Avenue de la Roubine
06150 Cannes La Bocca

695 720 821 RCS Cannes

TEXTE DE L'AFFECATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

3/ L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 2 579 381,98 € en report à nouveau.

L'associé unique reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, le rapport présenté et la proposition de résolution soumise à l'associé en vue de l'affectation du résultat, mentionnent :

- le montant des revenus distribués au titre des trois exercices précédents,

- le montant des mêmes revenus distribués au titre des mêmes trois exercices, éligibles à l'abattement mentionné au 2°du 3 de l'article 158 du CGI, ainsi que ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions, savoir :

Exercice clos en	Revenus éligibles à l'abattement de l'article 158-3 2° CGI	Revenus non éligibles à l'abattement de l'article 158-3-2° CGI
2019	0 €	0 €
2020	0 €	0 €
2021	0 €	0 €

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

BFSA S.A.S.U.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DSO PERFORMANCES

455 Promenade des anglais - Porte de l'Arenas Entrée C - CS3004 - 06201 **Nice Cedex** 3
Tél. 04 92 29 **89 29 - www.dso.fr**
Derepas Sasso Organisation – Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille PACA
Commissaire aux comptes inscrit à la CRCC Aix-en-Provence-Bastia

SARL au capital de 17 600 euros – RCS Nice 417 504 925 – APE 6920Z

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

BFSA S.A.S.U.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'associé unique de la société BFSA S.A.S.U.,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BFSA S.A.S.U. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Informations complémentaires pour donner une image fidèle » de l'annexe aux comptes annuels, une fusion est intervenue sur l'exercice entre BFSA et sa société mère FBFSA.

Nous avons examiné les modalités de cette opération et avons vérifié sa correcte traduction comptable avec les documents juridiques correspondants et nous nous sommes assurés que la note « Informations complémentaires pour donner une image fidèle » de l'annexe fournit une information appropriée.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le Commissaire aux Comptes
D.S.O.

Albert SASSO

Le 9 juin 2023